



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018
DELIBERATION N° : 2018.01.06 - 01

OBJET : COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET PRINCIPAL

NOMENCLATURE : 7 – Finances / 7.1 – Décisions budgétaires / 7.1.2 – Délibérations liées au budget

Date de convocation :
21 Mars 2018

Membres en exercice : 27

Membres présents : 20

Représentés : 06

Non représenté : 01

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération.



L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit mars à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : L.BISCARRAT – Maire / J.C.AILLOT – C.MAFFRE – G.A.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint / M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.ORTIZ – P.RELING – P.R.MARTIN – T.VERMEILLE – M.C.FOLIO – L.BUFFA – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – P.VERGER – Conseillers municipaux

Excusés représentés : L.CHAVANY par C.ORTIZ / A.PERIN par J.C.AILLOT
A.SCIACQUA-LERIDON par G.CLEMENSON / S.CAPPEAU-FREJABUE par G.A.FLEURY
S.MOLINET-LECLAIRE par P.R.MARTIN / S.TRIBOLET par T.VERMEILLE

Excusée non représentée : E.CRETIN-RAFFET

Secrétaire de séance : Michel CHRETIEN

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée le compte de gestion « PRINCIPAL » 2017 dressé par Monsieur le Receveur Municipal.

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. François PANZA, Adjoint délégué aux finances,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la commission des finances en date du 6 Février 2018,

APRES s'être fait présenter :

- le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2017 du budget « PRINCIPAL » de la ville, ainsi que toutes les pièces comptables qui s'y rattachent,
- le compte de gestion dressé par le Receveur principal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

PL 2018 -

Envoyé en préfecture le 05/04/2018
Reçu en préfecture le 05/04/2018
Affiché le **04 AVR. 2018**
ID : 084-218400562-20180328-2018_01_06_01-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
28 MARS 2018** N° : 2018.01.06 - 01

APRES s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1° - **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017,
- 2° - **STATUANT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3° - **STATUANT** sur la comptabilité des valeurs inactives,

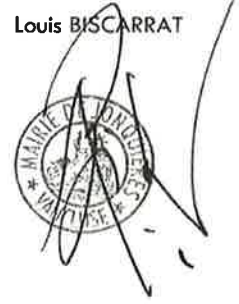
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE à l'unanimité que le compte de gestion « PRINCIPAL » 2017 dressé par le Receveur Municipal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part et peut se résumer comme suit :

		Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes nettes		1 484 429.88	5 339 619.94	6 824 049.82
Dépenses nettes		629 891.78	4 678 375.37	5 308 267.15
RESULTAT DE L'EXERCICE :	Excédent	854 538.10	661 244.57	1 515 782.67
	Déficit	-	-	-

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 29 mars 2018,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 09 / 04 / 2018 à :

• Comptabilité → dossier
→ T. Principale